

4 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	de Partz de Courtray Marie-Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours porte sur les principes de l'évaluation et de la rééducation fonctionnelles des troubles du langage et de la communication présentés par les patients cérébro-lésés. L'accent sera mis sur leur complémentarité avec les données issues des approches cliniques centrées sur la description et l'interprétation des déficits linguistiques abordées dans les cours LLOGO2110 et LLOGO2111.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet apprentissage, l'étudiant devra être capable de :</p> <p><b>A1, A2, B1 et B2.</b> Maîtriser de manière critique les connaissances théoriques et méthodologiques spécialisées en neuropsychologie du langage en vue de mener une évaluation fonctionnelle, poser un diagnostic et proposer un projet de prise en charge visant à améliorer les habiletés de communication d'un patient aphasique en s'adaptant aux ressources, besoins et caractéristiques de son milieu.</p> <p><b>B3.</b> Maîtriser les procédures de contrôle des effets de l'intervention fonctionnelle et proposer des réajustements de celle-ci.</p> <p>1</p> <p>Secondairement, ce cours vise à amener les étudiants à :</p> <p><b>C1. et C2.</b> Communiquer de manière argumentée et rigoureuse, à l'oral ou à l'écrit, les résultats de l'analyse des données, leurs interprétations et les conclusions qui s'en dégagent pour l'élaboration du dispositif rééducatif.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation est écrite lors de la première session et comporte des questions à choix multiples (compréhension et analyse) et deux questions ouvertes (synthèse et/ou analyse).</p> <p>Dans le cadre des travaux pratiques, il sera demandé aux étudiants un travail individuel qui interviendra pour partie dans la cote de l'examen final.</p> <p>L'enseignant se réserve le droit de proposer une évaluation écrite ou orale à la deuxième session. Cette précision sera apportée aux étudiants à la suite de la délibération de la première session.</p>
Contenu	<p>- Dans la première partie du cours, il sera question de faire découvrir de manière critique aux étudiants, via des cas cliniques ou de la littérature, les principaux outils d'évaluation et les méthodes rééducatives qui sous-tendent les approches fonctionnelles des troubles du langage et de la communication présentés par les patients aphasiques. L'accent sera mis sur les approches : a) fonctionnelles globales, b) dynamiques transactionnelles, c) dynamiques interactives ainsi que sur les approches centrées sur la qualité de vie des patients et de leurs proches. L'évaluation des effets des prises en charge fonctionnelles sera discuté.</p> <p>- La seconde partie du cours visera à intégrer les données issues des évaluations descriptives, cognitives et fonctionnelles de manière à préciser les indications rééducatives pour le (ou les) déficit(s) linguistique(s) présenté(s) par un patient à un moment donné du cursus rééducatif et dans une perspective longitudinale. Les étudiants seront sensibilisés aux influences des déficits cognitifs associés ainsi qu'aux effets de différents facteurs interférents internes ou externes.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le support du cours inclut : les diapositives du cours et des exemples de cas cliniques. Certains seront présentés sur supports vidéo en séance de travaux pratiques, tandis que des protocoles d'évaluation seront proposés sur Moodle.</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	ELOG

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	4		